

MÉNINGITE À MÉNINGOCOQUES

La méningite est une grave infection des fines membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière. La méningite à méningocoque est une méningite causée par une bactérie *Neisseria meningitidis*.

Il existe plusieurs souches dont les méningocoques A, B, C, Y, W135. Ils sont présents partout et particulièrement en Afrique.

Attention : en France, la vaccination obligatoire des enfants ne concerne que le méningocoque C.

► Mode de transmission : **inter-humaine**

La transmission se fait de personne à personne par des gouttelettes de sécrétions respiratoires ou pharyngées. La méningite touche essentiellement des enfants de moins de 15 ans et des personnes âgées, c'est au contact de ces personnes que l'on peut se contaminer.

Un contact étroit et prolongé (baiser, éternuement et toux rapprochée), ou la promiscuité avec une personne infectée (vie en dortoir, mise en commun des couverts ou des verres) favorise la propagation de la maladie.

► Présentation de la maladie

Les symptômes les plus fréquents sont : vomissements, raideur de la nuque, fièvre élevée, difficulté à supporter la lumière, état confusionnel, maux de tête, convulsions.

La prise en charge rapide est indispensable. Les complications sont sérieuses, allant de séquelles neurologiques (une perte auditive ou des troubles de l'apprentissage) au décès.

► Prise en charge de la maladie

Il s'agit d'une **urgence**. La prise en charge se fait **en milieu hospitalier**. Un traitement antibiotique doit être prescrit dès que le diagnostic est posé.

► Prévention : **vaccin/hygiène**

Il est recommandé d'éviter les espaces confinés qui sont bondés et de limiter les contacts avec les personnes malades. Après contact avec une personne malade, un avis médical est nécessaire.

La **vaccination** est recommandée :

- > Aux personnes se rendant dans une zone d'endémie, notamment la « ceinture de la méningite » au moment de la saison sèche, favorable à la transmission du méningocoque (habituellement hiver et printemps) ou dans toute autre zone où sévit une épidémie, dans des conditions de contact étroit et prolongé avec la population locale
- > Aux personnes se rendant dans une zone d'endémie pour y exercer une activité dans le secteur de la santé ou auprès des réfugiés, quelle que soit la saison

Il faut prévoir une injection 10 jours avant le départ. Protection pendant 5 ans.

► Plus d'informations

www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/meningococcal-meningitis
www.mesvaccins.net/web/diseases/39-meningocoques-acwy

